

### **Le 3 juin 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 3 juin 2019, de 20 h à 20 h 50 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Lynda Lizotte, conseillère  
Mme Manon Bélanger, conseillère  
M. Réal Lévesque, conseiller (absent)  
M. Dany Chénard, conseiller (absent)  
M. Patrick Dionne, conseiller  
M. Étienne Brodeur, conseiller

formant quorum

#### **1. Ouverture de la séance, constatation du quorum**

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

#### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

108-2019

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2019
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 mai 2019
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier
7. Rapport de la Régie Inter municipale en protection incendie du Kamouraska Ouest
  - Résolution – offre de service pour la mise à jour des plans de sécurité civile
8. Rapport d'organismes
9. Voirie
  - Résolution – remplacement ponceau Rang de la Haute-ville
10. Correspondance
11. Autres sujets
12. Période de questions
13. Clôture et levée de la séance

#### **3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2019**

Il est proposé par M. Étienne Brodeur

109-2019

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 6 mai 2019 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

#### **4. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 mai 2019**

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 6 mai 2019.

#### **5. Approbation et autorisation des comptes à payer**

110-2019

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 82 949,74 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

#### **6. Dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier**

Conformément au Projet de Loi 122, le maire doit, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.  
Ce rapport fait mention, entre autres éléments, du résultat des états financiers 2018.

111-2019

M. le maire faisant lecture dudit rapport.

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité distribue le rapport des faits saillants à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité, et ce, gratuitement.

#### **7. Rapport de la Régie Inter municipale en protection incendie du Kamouraska Ouest**

##### **7.1 Résolution – Offre de service pour la mise à jour des plans de sécurité civile**

**ATTENDU QUE**

les cinq municipalités membres de la Régie Inter municipale en protection incendie du Kamouraska Ouest ont exprimé le désir de retenir conjointement un consultant pour la mise en place des plans de sécurité civile des cinq municipalités et de confier ce mandat à la Régie;

**ATTENDU QUE**

la Régie est allée en appel d'offres pour la mise à jour des plans de sécurité civile de chacune des cinq municipalités;

**ATTENDU QUE**

deux soumissionnaires ont déposé leur offre de services;

**ATTENDU QUE**

les deux soumissions sont conformes et que les prix sont les suivants :

- Prudent groupe conseil : 37 596 \$ plus taxes
- Cégep Garneau : 32 006,96 \$ plus taxes

**ATTENDU QUE**

la régie a accepté l'offre la plus basse du Cégep Garneau conditionnel à ce que chacune des cinq municipalités accepte de payer sa quote-part représentant pour chacune un cinquième du prix total plus taxe net (50% de la TVQ de 9.975%), soit un montant de 6 720,66 \$;

**EN CONSÉQUENCE,**  
112-2019

Il est proposé par M. Étienne Brodeur

Et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** les membres du conseil acceptent de payer à la Régie Inter municipale en protection incendie du Kamouraska Ouest sa quote-part de 6 720,66 \$ représentant un cinquième du prix total incluant la taxe nette;

**QUE** les membres du conseil autorisent Mme Anne Desjardins Directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document et à faire tout ce qui est requis pour donner plein effet à la présente résolution.

## **8. Rapport d'organismes**

**Étienne Brodeur** informe les membres du conseil que le Comité de développement a déposé un projet du FDT pour un montant de 8 000 \$ afin de bonifier les installations à la Chapelle de la Grève. Le projet a été accepté par la MRC et le Comité est en attente du protocole d'entente.

Un rafraîchissement était requis pour la Presbytère, des travaux ont été réalisés.

**Jean Dallaire** complète en mentionnant que la programmation des activités de la Chapelle pour l'été 2019 sera envoyée à tous les citoyens par un médiaposte. Les activités débutent le 9 juin à 14 h 00 par un concert de l'École DesTrois Maisons.

**Manon Bélanger** mentionne qu'une nouvelle directrice est arrivée en fonction à l'École J.-C. Chapais, une rencontre est à venir le 13 juin prochain.

## **9. Voirie**

### **9.1 Résolution pour le remplacement de ponceaux Rang de la Haute-Ville**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit procéder au remplacement de ponceaux sur le rang de la Haute-Ville;

CONSIDÉRANT qu'après vérification des prix, les matériaux pour procéder à cet ouvrage seront achetés chez Matériaux Direct inc;

EN CONSÉQUENCE,  
113-2019

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement à Matériaux Direct inc. les matériaux nécessaires à ces travaux pour un montant de 4 728,22 \$ avant taxes.

#### ***Montant prévu à la TECQ 2014-2018.***

### **9.2 Résolution pour compléter les travaux de remplacement de ponceaux sur le Rang de la Haute-Ville**

CONSIDÉRANT que pour le remplacement de ponceaux des travaux mécanisés seront nécessaires;

CONSIDÉRANT que du matériel granulaire devra être utilisé;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à des appels d'offres auprès de plusieurs entrepreneurs pour ce type de travaux;

EN CONSÉQUENCE,  
114-2019

Il est proposé par Mme Manon Bélanger

Et résolu à l'unanimité des membres présents de donner à Transport en Vrac St-Denis, les travaux mécanisés pour compléter l'installation de ponceaux Rang Haute-Ville.

**Montant prévu à la TECQ 2014-2018.**

**10. Correspondance**

**10.1 Ministre des Affaires francophones**

Accusé réception de la résolution pour le maintien des services aux francophones de l'Ontario.

**10.2 Maison Chapais**

**10.2.1 Demande de versement d'une aide financière**

CONSIDÉRANT que lors de la préparation du budget annuelle pour l'année 2019 le Comité des finances a réservé un montant de 5 600 \$ afin de venir en aide à l'organisme;

CONSIDÉRANT que M. Théberge, directeur de la Maison Chapais a offert ses services à la municipalité afin de faire la surveillance à la patinoire pendant l'hiver et demande que le montant ainsi accordé soit versé à la Maison Chapais;

CONSIDÉRANT que le montant pour la surveillance de la patinoire s'élève à 2 112 \$;

115-2019 EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le versement d'une aide financière à la Maison Chapais pour un montant total de 7 712 \$.

**10.3 MRC de Kamouraska**

Réception d'une aide financière de 500 \$ pour l'accueil des nouveaux arrivants qui aura lieu le 31 août 2019.

**10.4 École secondaire Chanoine-Beaudet**

Remerciements pour la commandite du gala des mérites 2019.  
Remerciements pour la commandite de la Course Grand défi Pierre Lavoie.

**10.5 Mallette**

***Soumission pour l'audition et préparation des états financiers***

CONSIDÉRANT que le mandat de Mallette pour l'audition et la préparation des états financiers a pris fin avec l'audition de l'exercice financier 2018;

CONSIDÉRANT qu'une demande de soumission a été faite auprès de Mallette et que le coût comme suit :

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019 : 5 500 \$

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 : 5 750 \$

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 : 6 000 \$

Tous ces montants sont avant taxes.

116-2019 EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Lynda Lizotte

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de services de Mallette pour les exercices financiers 2019-2020 et 2021 aux montants listés dans la présente résolution.

**11. Autres sujets**

**Anne Desjardins** informe les membres du conseil que:

L'achat d'un défibrillateur pour le Complexe municipal est complété, nous sommes en attente d'un entrepreneur pour l'installer.

L'achat d'une lumière solaire sera installée sous peu aux boîtes postales près du Parc Bellevue.

CONSIDÉRANT

**Facture – Sûreté du Québec 2019**

qu'une facture au montant de 74 643 \$ pour les services de la sûreté du Québec pour l'année 2019 a été acheminée à la Municipalité;

CONSIDÉRANT

qu'un premier paiement soit la moitié du montant total est à payer au plus tard le 30 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE,  
117-2019

Il est proposé par Mme Manon Bélanger

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le 1<sup>er</sup> paiement de la facture pour les services de la Sûreté du Québec, soit un montant de 37 322 \$.

**Association Sportive de Saint-Denis – camp de jour**

*Demande d'aide financière pour le terrain de jeux 2019.*

CONSIDÉRANT

que l'Association sportive de Saint-Denis a demandé, lors de la préparation du budget municipal de réserver un montant de 2 000 \$ pour la tenue du camp de jour;

CONSIDÉRANT

que ce sont plusieurs enfants qui pourront profiter des activités estivales organisées par l'Association sportive;

EN CONSÉQUENCE  
118-2019

Il est proposé par M. Étienne Brodeur

Et résolu à l'unanimité des membres présents de déboursier un montant de 2 000 \$, pour la tenue du camp de jour 2019.

**12. Période de questions**

M. Hervé Bérubé demande s'il aurait lieu de faire refaire la rigole dans la Côte Labrie car en cas de forte pluie le sable descend et empêche l'eau de s'écouler normalement. Et prendre le surplus de sable pour combler les trous.

M. Louis-J. Desjardins suggère qu'à la fête d'accueil des nouveaux arrivants les travailleurs étrangers qui séjournent à Saint-Denis soient invités à cette fête.

**13. Clôture et levée de la séance**

119-2019

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Patrick Dionne

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 20 h 50.

Signature du procès-verbal

---

M. Jean Dallaire,  
Maire

---

Anne Desjardins,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière



Municipalité de  
Saint-Denis-  
De La Bouteillerie

### LISTE DES COMPTES À PAYER

AFFILET TOUT	574,88 \$
ANNE DESJARDINS (km- dépôts et formation)	74,48 \$
ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE	65,00 \$
ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-DENIS	2 000,00 \$
BMR AVANTIS ST-PASCAL	30,65 \$
BUREAUTIQUE CÔTE-SUD	437,99 \$
CAMILLE DUMAIS INC	102,04 \$
COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP	400,00 \$
CORPORATION POUR LE MAINTIEN DES LIEUX HISTORIQUES DE SAINT-DENIS	2 000,00 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	458,24 \$
EAU LIMPIDE INC	53,95 \$
FERME PIERRE GARON	3 522,48 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	20,00 \$
FORMATION URGENCE VIE	1 744,69 \$
LES EXTINCTEURS OUELLET ENR.	419,66 \$
MATÉRIAUX DIRECT INC	5 585,76 \$
MINISTRE DES FINANCES (1er pmt. Facture Sûreté du Qc.)	37 322,00 \$
MRC DE KAMOURASKA	35,38 \$
NICOLE MOREAU	13,03 \$
PIERRE GARON	15,38 \$
PUROLATOR	6,00 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 550,42 \$
ROGER DUBÉ	57,49 \$
SERVICES D'ENTRETIEN D.L. ENR.	223,75 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER	150,00 \$
SUZANNE DUBÉ ( km et repas formation premiers soins-combustible à réchauds)	109,69 \$
VILLE ST-PASCAL	11 709,31 \$
	<b>SOUS-TOTAL 71 682,27 \$</b>

### PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE MAI 2019

SALAIRES (MAI 2019)	5 010,24 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (MAI 2019)	2 200,82 \$
CONCIERGERIE	1 142,00 \$
GREAT WEST	412,34 \$
VIDÉOTRON	146,07 \$
HYDRO-QUÉBEC	2 243,70 \$
FRAIS BANCAIRE	112,30 \$
	<b>SOUS-TOTAL 11 267,47 \$</b>
	<b>GRAND-TOTAL <u>82 949,74 \$</u></b>

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants aux budgets adoptés pour l'année 2019 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 3 juin 2019

Annexe

Résolution

110-2019